

OSCAR LEABA¹

LA CRISE CENTRAFRICAINE DE L'ÉTÉ 2001

LE COUP D'ÉTAT MANQUÉ DE L'ÉTÉ 2001 EST INTERVENU DANS UN CONTEXTE DE RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE, DE CRISE PERMANENTE DES FINANCES PUBLIQUES ET DE DÉTÉRIORATION DU CLIMAT POLITIQUE ET SOCIAL, OÙ LA FRANCE TIENT LIEU DE BOUC ÉMISSAIRE. LA GESTION POLITIQUE DE LA CRISE PAR UN POUVOIR PRÉDATEUR ET ESSOUFFLÉ IDÉOLOGIQUEMENT INAUGURE UNE NOUVELLE PHASE DU RÉGIME, SE TRADUISANT PAR UNE ETHNICISATION ET UNE BUNKÉRISATION CROISSANTES. SOUTENU PAR LES REBELLES DU MNC DE J.-P. BEMBA ET LA LIBYE, LE PRÉSIDENT PATASSÉ PARAÎT ISOLÉ AU PLAN RÉGIONAL ET SES RAPPORTS AVEC LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE S'ANNONCENT DIFFICILES.

La crise déclenchée le 28 mai 2001 à Bangui n'a eu qu'un faible retentissement, y compris dans les milieux tournés vers l'Afrique, et ce malgré l'accueil à la Résidence de France de plus d'une centaine de réfugiés, dont une quinzaine étaient toujours présents à la date de rédaction de cet article. Sous d'autres cieux, on imagine qu'un tel drame, qui, de fait, implique fortement Paris, aurait fait la une des médias. On peut voir dans ce désintérêt une lassitude vis-à-vis d'un pays qui a déjà été affecté par trois mutineries en 1996-1997, n'est connu du grand public qu'à travers les bouffonneries tragiques de Bokassa et a été choisi par les politologues pour illustrer les concepts de « néopatrimonialisme », d'autoritarisme arbitraire ou de « sultanisme », de « criminalisation de l'État » et d'« informalisation du politique »². Sans vouloir tenter de procès aux médias, on peut aussi penser que la nouvelle politique française

1. Pseudonyme d'un observateur de la crise en RCA. En sangho, la locution « *lè a ba* » signifie mot à mot « l'œil a vu ».

2. Voir. D. Bigo, *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, Paris, Karthala, 1988 ; D. Bourmaud, *La Politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997 ; J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *La Criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997 ; P. Chabal et C. Dalloz, *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica, 1999.



de non-intervention s'accommode fort bien d'un traitement discret de ces évènements. Quoi qu'il en soit, les conséquences déjà dramatiques du coup d'État et, surtout, de l'après-coup d'État pour la population, ainsi que les risques de précipitation du pays vers l'une de ces tragédies dont la sous-région n'est pas avare, justifient une tentative d'analyse à chaud de la crise et de ses prolongements.

Dans la nuit du 27 au 28 mai, la résidence du président Patassé a été attaquée par des militaires. Les assaillants ont été repoussés avant l'aube, mais les combats se sont poursuivis pendant plusieurs jours dans les quartiers sud de Bangui, pour la reprise de l'émetteur de Bimbo et du camp militaire Kasai notamment. Les loyalistes ont reçu rapidement l'appui de troupes libyennes et de rebelles du Front de libération du Congo de Jean-Pierre Bemba, dont le fief se situe de l'autre côté de la frontière, dans la province de l'Équateur. Devant l'échec de la tentative de putsch, l'instigateur supposé du coup d'État, le général Kolingba, qui fut président de 1981 à 1993, a demandé aux rebelles de déposer les armes et au pouvoir d'ouvrir des négociations, ce que ce dernier a refusé. Les combats puis les opérations de ratissage, tournant à la chasse aux membres de l'ethnie yakoma de Kolingba, ont causé un nombre élevé de morts (le chiffre de 300 initialement avancé aurait été largement dépassé) et provoqué l'exode de 80 000 personnes.

Contrairement aux mutineries de 1996-1997, en partie liées à l'insatisfaction de militaires non rémunérés, la dernière tentative de coup d'État est apparue comme une opération purement politique visant directement à la prise du pouvoir par la neutralisation ou l'élimination du Président. Elle est intervenue dans une situation très difficile aux plans économique, social et politique, bien que l'on ne puisse la considérer comme exceptionnelle tant elle présente de caractères constants en RCA depuis plusieurs années. La césure se situerait plutôt dans l'après-coup d'État. La gestion politique de la crise semble en effet inaugurer une nouvelle phase du régime, se traduisant notamment par une ethnicisation et une bunkérisation croissantes du pouvoir, ainsi que par l'approfondissement de la prédation économique.

LA RCA AVANT LA CRISE

Situation économique et financière critique et désinvestissement français

La RCA avait commencé à se remettre des dommages occasionnés par les mutineries de 1996-1997. Ces dommages ayant essentiellement affecté un appareil industriel contribuant pour moins de 20 % à son PIB, la croissance avait pu atteindre des taux conséquents en 1997 et 1998 pour se réduire en 1999 et

Politique africaine

165 La crise centrafricaine de l'été 2001

en 2000³. L'économie était donc entrée dans une phase de ralentissement dû à la crise cotonnière et caféière, à la baisse de la production de manioc et à l'effet récessif du dernier choc pétrolier, amplifié par le renchérissement (100 francs CFA par litre) des coûts de transport du carburant consécutif à l'arrêt de la navigation sur le Congo-Oubangui. En effet, la RDC a organisé depuis 2000 un véritable blocus de la navigation fluviale, en rétorsion au soutien supposé apporté par la RCA au mouvement rebelle de J.-P. Bemba, obligeant le pays à s'approvisionner en carburant depuis Douala par voie routière.

La situation financière demeurait critique en raison de la faiblesse du taux d'imposition, inférieur à 10 % du PIB alors qu'il atteignait en moyenne 18 % dans la zone franc. Cette grave insuffisance de recettes entraînait des arriérés de salaires et de paiements extérieurs chroniques. Fin 2000, l'annonce par le Président du règlement prochain de 10 milliards de francs CFA d'arriérés de salaires sur sa cassette personnelle avait jeté un certain trouble dans les relations avec le FMI. Toutefois, en janvier 2001, ce dernier avait accepté le versement de la 1^{re} tranche de la « 2^e année » de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), qui aurait dû être décaissée sur la période 1998-2000. L'embellie ne devait cependant pas durer, et la revue conduite en mai dernier dans la perspective du décaissement de la 2^e tranche n'avait pas été conclusive. Le FMI projetait une nouvelle revue au dernier trimestre 2001, pour un éventuel décaissement en fin d'année. Aux insuffisances chroniques en matière de recettes s'ajoutait un problème sur lequel il était difficile de fermer les yeux : l'un des deux lots d'approvisionnement et de distribution de carburant mis sur le marché à l'occasion de la privatisation de Petroca avait été attribué à la société « Transoil », créée *ad nutum* par le président Patassé. Nous reviendrons plus loin sur ce détournement caricatural de privatisation. Le FMI avait fait part de sa volonté de demander au gouvernement l'annulation de cette attribution, ce qui ouvrait la voie à un affrontement.

C'est dans ce contexte que s'est engagé le repli des sociétés françaises⁴, jusque-là dominantes parmi les investisseurs étrangers : l'opérateur cotonnier CFDT, présent depuis des décennies, a été conduit à se retirer de la gestion de la Société cotonnière centrafricaine (Sococa). Les entreprises de travaux publics Bouygues et Satom ont quitté la RCA. Saur International (groupe Bouygues) a réduit sa part dans le capital de la société de distribution d'eau Sodeca. Le groupe Hesnault (transit, commerce) a mis fin à son activité, et la

3. Les chiffres du FMI et de la BEAC divergent, ce qui est peu étonnant compte tenu de l'appareil statistique de la RCA, mais la tendance est claire.

4. Voir Ambassade de France au Cameroun/PEE, *La Lettre de Yaoundé*, n° 60, avril-mai 2001.



fréquence de desserte de Bangui par Air France a été limitée à un vol par semaine. Il semblerait par ailleurs que France Cable Radio souhaite vendre ses actions dans la Société centrafricaine de téléphone (Socatel). Les seuls intérêts français de quelque importance qui subsistent sont ceux du groupe Bolloré (49 % de la Société centrafricaine de transport fluvial, Socatraf, Agence SDV) et de Total, attributaire du second lot des activités de l'ex-Petroca, chargée de l'importation et de la distribution d'hydrocarbures. La « relève » est limitée : intérêts américains et sud-africains dans la téléphonie mobile, asiatiques dans l'exploitation forestière, moyen-orientaux dans la distribution. Au total, la RCA s'éloigne des circuits internationaux d'investissement, du moins formels...

Détérioration du climat politique et social et tensions graves avec la France

Depuis le dernier trimestre 2000, la persistance des arriérés de salaires avait suscité un état de grève quasi permanent dans la fonction publique, avec une trêve en janvier 2001, consécutive au versement de la 1^{re} tranche de la FRPC, trêve rompue dès mai. Les relations avec l'opposition parlementaire étaient particulièrement tendues, avec des appels réguliers à la démission du Président. Fin 2000, ces relations s'étaient encore envenimées avec l'emprisonnement des principaux opposants, faisant suite à la tenue d'un meeting non autorisé au cours duquel des coups de feu avaient été échangés entre les gardes du corps de certains dirigeants de l'opposition et la troupe. En avril 2001, sous la pression de l'aile dure du parti présidentiel, le MLPC, le Premier ministre Anicet Georges Dologuele, qui bénéficiait d'une certaine confiance auprès des bailleurs de fonds, était remplacé. Soucieux de prouver qu'il gardait la main, Patassé avait appelé Martin Ziguèle, un proche résidant jusqu'alors à l'étranger et sans aucune expérience politique. Enfin, des accusations de discrimination à l'encontre de l'ethnie yakoma de l'ancien président Kolingba avaient été proférées, tandis que, depuis les précédentes mutineries, les habitants de Bangui tendaient à se regrouper en quartiers ethniquement homogènes.

Les relations avec la France, désignée comme responsable des difficultés du pays par le pouvoir, ont connu des moments de fortes tensions : appel à l'action populaire contre la France par le président Patassé lors de son discours pour la fête nationale le 1^{er} décembre 2000, puis menaces à l'encontre de l'ambassadeur J.-M. Simon lors de la visite de celui-ci à un Français détenu pour s'être trouvé aux abords du stade où s'était tenu le meeting interdit. Une embellie s'était cependant fait jour au second trimestre à l'occasion du sommet de Yaoundé, avec l'annonce, par le président Chirac, de sa disponibilité à recevoir le président Patassé, solliciteur frustré de longue date.

Captation des ressources nationales et privatisation de la violence

Sans vouloir reprendre le débat sur le caractère patrimonial du régime, il apparaît utile de mettre en évidence certaines de ses pratiques qui, bien qu'observées dans d'autres États, se distinguent par leur caractère caricatural et ostensible.

La création de Transoil notamment mérite notre attention. Le discours tenu par les dirigeants à la communauté internationale est simple : « Tous les Présidents africains ont des intérêts, le plus souvent cachés, dans les économies ; le président Patassé a l'honnêteté d'investir au grand jour dans son pays. » Certes. Il est même un « investisseur » particulièrement actif, notamment dans l'exploitation des ressources naturelles de la RCA. Patassé s'est octroyé des permis forestiers et miniers. Sa société La Colombe Forêts est titulaire d'un permis de 400 000 hectares dont la gestion a été déléguée à une famille libanaise propriétaire d'une autre société forestière, la Sefca. La Colombe Forêts serait en passe d'être cédée à des intérêts asiatiques. Une autre société du Président, La Colombe Mines, exploite le diamant.

Une autre affaire mérite d'être évoquée. En 2000, une opération de blanchiment portant sur 325 milliards de francs CFA a entraîné le licenciement du directeur national de la Banque des États d'Afrique centrale, la BEAC, à la suite d'une mission du siège de la Banque appuyée, appartenant à la zone franc oblige, par le Trésor français et la Banque de France. L'énormité de la somme au regard de la taille de l'économie centrafricaine, dont le PIB est estimé à 666 milliards de francs CFA en 2000 par la même BEAC, interroge.

Le régime d'Ange-Félix Patassé ne dispose pas de moyens de coercition supérieurs à ceux de beaucoup d'autres pays africains. Donc, sauf à voir dans ces pratiques d'appropriation et de recel sans fard la marque d'une « maladresse » particulière, ce qui est un peu court, il convient de les analyser en termes de représentations du pouvoir et de l'accumulation légitime. À cet égard, le système colonial concessionnaire propre à la sous-région⁵ a indéniablement constitué une matrice historique de nature à « faire penser » que la confusion des pouvoirs politiques et économiques va de soi. Après le retrait des compagnies concessionnaires, le chevauchement entre les pouvoirs politico-administratif et économique perdurera sous des formes nouvelles, avec, notamment, les politiques de promotion de cultures de rente, coton essentiellement, des administrateurs de la France d'outre-mer⁶. Cette confusion

5. Voir C. Coquery-Vidrovich, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris, Mouton, 1972. Rappelons que l'Oubangui-Chari a longtemps fait partie du Congo.

6. Voir « Le champ du commandant » dans l'ouvrage remarquable de J.-N. Brégeon, *Un rêve d'Afrique : administrateurs en Oubangui-Chari, la Cendrillon de l'Empire*, Paris, Denoël, 1998.



avait été portée à son comble par Bokassa, *via* des nationalisations d'entreprises dont il s'accaparait ensuite le patrimoine ou les revenus⁷. Patassé a repris le flambeau avec des méthodes plus au goût du jour, en réinterprétant à son profit les préconisations des bailleurs de fonds⁸.

Enfin, le régime de Patassé offre un cas patent de privatisation de la violence avec la création de la Société centrafricaine de protection et de surveillance (SCPS), dans les rangs de laquelle auraient été versés des éléments de l'ancienne Force spéciale de défense des institutions (Forsdir), gravement mise en cause. Cette milice est composée de nordistes centrafricains rejoints par des « codos », les rebelles sudistes tchadiens. Elle est la seule société habilitée à offrir des services de gardiennage armé. Ses membres ont participé aux récents combats.

L'essoufflement idéologique du régime

Ange-Félix Patassé a su moderniser ses pratiques de prédation mais, contrairement à beaucoup de ses pairs, n'a pas initié le moindre *aggiornamento* idéologique. Ses références demeurent très « années 1960 ». Ainsi revendique-t-il avec insistance son statut d'intellectuel diplômé, figure de la réussite pourtant aujourd'hui dépréciée⁹. Son curriculum officiel mentionne sa formation d'« ingénieur agro-zootechnicien Ina-Paris¹⁰ », son appartenance au « corps des ingénieurs agronomes Ina », et détaille une douzaine de publications et travaux allant de l'« amélioration génétique du porc en RCA » à la « détection par la méthode radiesthésique des nappes phréatiques ». Notons à ce propos que Patassé est féru de radiesthésie : son rapport à l'invisible se pare d'atours « scientifiques ». Sa qualité revendiquée d'agronome (il porte la barbe, attribut essentiel d'une génération d'agronomes du développement) lui permet aussi de s'inscrire dans la figure du père nourricier : grâce aux rendements exceptionnels de la variété de maïs « Ngakoutou¹¹ » qu'il a mise au point et à la culture d'arbres à pétrole à laquelle il travaille, une ère d'abondance doit bientôt s'ouvrir en RCA. Mais ces « références » peuvent servir des pratiques d'un tout autre ordre. Ainsi, selon l'ancien Premier ministre Koyambounou interviewé à la radio nationale, les 10 milliards de francs CFA mentionnés plus haut constitueraient la rémunération des recherches du Président et sortiraient donc « de sa tête »... Honte aux esprits chagrins pour qui cet argent avait une odeur de blanchisserie plutôt que de laboratoire !

Enfin et surtout, Patassé tient un discours anticolonialiste éculé. Ainsi, si les banques ont jusque-là insuffisamment contribué au développement de la RCA, c'est parce qu'elles ont des pratiques colonialistes, déclare-t-il en mai 2001 devant un parterre d'hommes d'affaires camerounais venus assister à la pose de la première pierre de la Commercial Bank of Central Africa (CBCA), ex-UBAC, filiale du Crédit lyonnais reprise par le groupe du milliardaire

Politique africaine

169 La crise centrafricaine de l'été 2001

Bamiléké Fotso, grâce à qui, pour le Président, les choses vont changer. Et si RFI met en exergue les exactions de la garde présidentielle, c'est parce qu'elle est une « radio colonialiste », proclame-t-il après le coup d'État.

De même, un discours agressif, fort décalé par rapport à celui de la majorité des pays africains, est tenu à l'égard de la Banque mondiale et du FMI. Ainsi, Patassé s'est livré à une diatribe contre les institutions de Bretton Woods à l'occasion de leur mission en RCA d'octobre 2000. « La situation que nous vivons, j'en rends directement responsable le FMI et la Banque mondiale parce que nous nous sommes saignés pour rembourser nos dettes et que, de leur côté, ils avancent des arguments fallacieux pour retarder le règlement du dossier centrafricain », déclare le Président, qui soupçonne ces institutions d'être « plus à l'écoute de l'opposition que du gouvernement ».

Parallèlement, peu d'acteurs ont su s'initier au langage du développement participatif et à la mise en avant des vertus de la société civile qu'aiment entendre les bailleurs de fonds : l'obtention d'un permis d'exploitation artisanale du diamant se situe sur un itinéraire d'accumulation plus risqué mais plus rapide que le courtage en développement. Enfin, la décharge sur l'extérieur de la responsabilité de tout problème est une constante du discours du régime, sous des formes parfois inattendues. Ainsi, le 5 juin 2001, face aux accusations de génocide, le ministre des Affaires étrangères Agba Otikpo Mezode fait publier un communiqué selon lequel « le battage médiatique autour de la notion de génocide procède d'une manœuvre subliminale » destinée à distiller insidieusement « cette notion dans notre inconscient collectif afin de nous pousser à commettre cet acte »...

Ce type de relation à l'extérieur est généralement présenté comme une conséquence de la longue politique française passée d'ingérence en RCA. Ainsi, l'ancien Premier ministre J.-P. Ngoupande invite la France à « s'interroger sans complaisance sur sa responsabilité dans l'infantilisation de ce pays¹² ».

7. Voir D. Bigo, *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, op. cit.

8. Sur l'indigénisation-instrumentalisation de l'ajustement structurel, voir notamment J.-F. Bayart, « Le capital social de l'État falsificateur, ou les ruses de l'intelligence économique », in J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *La Criminalisation de l'État en Afrique*, op. cit., et B. Hibou, « Retrait ou redéploiement de l'État », *Critique internationale*, n° 1, octobre 1998.

9. Voir le dossier coordonné par R. Banégas et J.-P. Warnier, « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, n° 82, juin 2001.

10. L'annuaire de l'Institut national agronomique de Paris ne mentionne aucun Patassé dans ses diplômés.

11. Du nom du père du Président.

12. J.-P. Ngoupande, *Chronique de la crise centrafricaine. 1996-1997. Le syndrome Barracuda*, Paris, L'Harmattan, 1997.



La persistance d'une paranoïa du complot occidental, et surtout français, alors même que la RCA apparaît désormais bien loin des préoccupations des comploteurs présumés, est à souligner. La prise de distance française sera-t-elle suffisante pour faire évoluer les esprits, à supposer qu'ils soient sincères ?

QUESTIONS SUR LA CRISE ET L'APRÈS-CRISE

La tentative de coup d'État, pourquoi ?

Au total, la tentative de coup d'État est intervenue dans un contexte de dégradation qui, pour réelle qu'elle fût, n'était pas de nature à laisser percevoir la survenance d'un événement qui a incontestablement surpris. On en est dès lors réduit à formuler des hypothèses. La première question concerne le rôle exact de Kolingba. Lors de son intervention à la radio au lendemain du putsch manqué, l'homme est apparu bien « fatigué », pour reprendre un euphémisme ayant cours dans la région. A-t-il été poussé au devant de la scène par des officiers plus jeunes, dégradés par décret présidentiel du 30 mai (le général Ngenbot, le colonel Gamba, le lieutenant-colonel Guy-Serge Kolingba et le commandant Saulet) ? Ce groupe aurait pu se décider à agir au vu d'évolutions de nature à renforcer le régime si elles se confirmaient. Il en est ainsi, en premier lieu, de la réforme de l'armée menée avec succès par le ministre de la Défense J.-J. Demafouth. De même, le relativement bon accueil réservé à M. Ziguèle par l'opposition, comme la trêve, même momentanée, conclue avec les syndicats, ont pu être considérés comme de « mauvais points ».

L'annonce, fin août, de l'arrestation de J.-J. Demafouth, accusé de complicité dans la tentative de coup d'État, ouvre de nouvelles pistes. Cet homme ambitieux aurait-il tenté de tirer parti de la popularité dont il jouit au sein de l'armée et se serait-il allié à la faction précitée ? Mais alors, pourquoi ce maintien de l'unité de l'armée lors de la crise ? Les interventions libyennes et celles des troupes de Bemba peuvent avoir dissuadé ceux qui étaient prêts à basculer. Après l'arrestation en août de J.-J. Demafouth, le limogeage en octobre du chef d'état-major des forces armées, le général Bozize, et les affrontements qui se sont ensuivis ont confirmé les fractures existant au sein de l'équipe dirigeante. Conscient de la relative faiblesse de sa position et peu confiant dans l'armée, Patassé fait désormais assurer sa protection par les troupes libyennes, qui ont joué un rôle décisif lors des affrontements précités.

Sur le fond, il faut sans doute retenir des explications moins « politiques ». « Plus le gâteau à partager est famélique et plus la danse autour de lui devient virulente et se fait au couteau », déclarait ainsi J.-P. Ngoupande en 1996¹³. On notera à ce propos que l'évergétisme de Patassé apparaît, du moins en se limitant à l'observation, à Bangui, des villas et véhicules de l'équipe au pouvoir,

Politique africaine

171 *La crise centrafricaine de l'été 2001*

peu généreux. Il est vrai que le Président, qui a souvent maille à partir avec ses divers « associés », ne donne pas lui-même l'impression de vivre sur un grand pied : les vins très moyens consommés – abondamment – à la table présidentielle n'ont rien à voir avec les Angélus et Cheval-Blanc de Mobutu. Ce qui fait dire cruellement à un fin connaisseur du régime qu'« en Centrafrique, même la criminalisation de l'État ne marche pas! ».

Violence et ethnicisation : jusqu'où ?

Une politique d'accaparement ethnique avait débuté sous Kolingba, et la tentative de rééquilibrage de l'armée au détriment des Yakoma dominants avait été une des causes des mutineries. La crise est venue aggraver dramatiquement la situation politique intérieure, désormais clairement « ethnicisée ». Le président de l'Assemblée nationale, Dondon Konamabaye, a déclaré que l'effort de réconciliation « venait de s'écrouler comme un château de cartes par l'action d'une minorité pourtant exogène, assimilée et intégrée, imbue de suprématie et assoiffée de pouvoirs ».

Lors des précédentes mutineries, des combats, le plus souvent à l'arme légère, avaient fait des victimes civiles, et des populations avaient été l'objet d'exactions « à chaud », notamment de la part des troupes tchadiennes de la Misab (Mission interafricaine pour la surveillance des accords de Bangui). La présente crise a marqué une nouvelle étape. Des quartiers entiers ont été bombardés à l'arme lourde, ce qui a occasionné un nombre élevé de morts, et le déplacement de dizaines de milliers de personnes. Le quartier à dominante yakoma de Ouango, siège de la résidence de l'ancien président Kolingba, a été livré aux troupes de J.-P. Bemba, pour partie composées d'enfants-soldats, et a fait l'objet d'une politique de terreur : exécutions, viols, destructions d'habitations et pillages.

Après la crise, un nouveau pas a été franchi. Une série d'exécutions de Yakoma (cadres civils et militaires, hommes d'affaires notamment) a eu lieu « à froid », au vu de chacun, y compris en pleine journée et dans les rues du centre de Bangui. Certes, des violences à caractère « privé » se produisent, comme les assassinats de Yakoma perpétrés par des fils du général Ndjadder-Bedaya en représailles de son élimination lors des combats. Toutefois, le caractère ciblé et méthodique de nombre d'exécutions laisse à penser qu'elles sont orchestrées par le pouvoir. Les risques de glissement d'une politique d'assassinats ethniques sélectifs à une politique d'ethnocide ne doivent pas être minorés.

13. J.-P. Ngoupande, *Chronique de la crise centrafricaine...*, op. cit.



On peut craindre que ces risques ne s'accroissent en cas de nouvelle attaque rebelle. Des armes ont été distribuées dans les quartiers nord habités par l'ethnie de Patassé. La majorité de la population ne semble toutefois pas animée de sentiments de haine envers la minorité yakoma.

Désormais, pour quitter le pays, tout citoyen centrafricain doit obtenir une autorisation du procureur, qui s'enquiert notamment de son origine ethnique. Le parti de Kolingba, le Rassemblement démocratique centrafricain, a été interdit. L'opposition n'ose guère s'exprimer et le régime victorieux ne connaît plus de contre-pouvoirs hors celui de la presse. Au total, la médiation tentée par l'envoyé spécial de K. Annan, le général A. T. Touré, n'a pas été couronnée de succès. On s'étonnera des propos lénifiants tenus en public par le général, qui a affirmé repartir « confiant ». Il aurait toutefois été moins « diplomate » en cercle restreint. Les services de l'Onu devaient avoir au demeurant une appréciation différente de la situation : ils ont procédé à des évacuations de personnel expatrié. L'assassinat de l'officier de sécurité de l'Onu J.-P. Lhomme a conduit à classer le pays en catégorie 3 dans l'échelle des risques de l'organisation, ce qui interdit la présence des familles d'expatriés et les missions de l'extérieur. J.-P. Lhomme, ancien colonel des Éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) en RCA, a été le seul fonctionnaire étranger habilité à circuler pendant la tentative de coup d'État. L'assassinat de cet homme qui en avait beaucoup (trop ?) vu est attribué à des « braqueurs ».

Le pouvoir tend désormais à se concentrer dans un cercle clanique et familial de plus en plus restreint, sur le mode de l'*akazu* rwandaise de l'avant-génocide. La base du pouvoir se rétrécit, sa méfiance s'accroît, et les nominations se font de plus en plus politiques, y compris dans les entreprises publiques. Le soutien apporté à Bozize par une partie de l'armée et des milices nordistes « Karakos », pourtant créées à l'initiative du régime, et, au-delà, par l'ethnie gbaya, semble-t-il, témoigne de l'isolement croissant de l'équipe dirigeante. Le dédoublement entre « pays réel et pays légal » qui, pour J.-F. Bayart, « semble être en soi un indice de criminalisation », avait été repéré par cet auteur en RCA avec « la tutelle du clan des Yakoma sur le président Kolingba ou d'hommes comme Jean-Jacques Demafouth sur le président Patassé¹⁴ ».

L'après-crise semble se caractériser par un dédoublement de plus en plus net. Il est clair qu'un officier supérieur de la garde présidentielle a plus de poids qu'un ministre, dont la principale fonction est souvent de servir de caution à l'extérieur. Une telle situation est avant tout la conséquence de la position exorbitante conférée aux forces ayant réprimé la tentative de coup d'État. L'affaiblissement du gouvernement est en outre accru par l'absence de base politique du Premier ministre Ziguele. Toutefois, une reprise de parole à l'Assemblée nationale pourrait être de nature à redonner quelque contenu aux institutions¹⁵.

Politique africaine

173 La crise centrafricaine de l'été 2001

La RCA happée par le conflit congolais ?

Avec l'appui apporté par les troupes de J.-P. Bemba, composées pour l'occasion d'éléments parlant le swahili et/ou l'anglais – donc, semble-t-il, originaires de l'est de la RDC et/ou d'Ouganda et du Rwanda –, la RCA est désormais clairement partie prenante du conflit congolais. Cet appui ne sera pas sans contreparties, et l'on voit mal Kinshasa et ses alliés angolais laisser longtemps un mouvement ennemi bénéficier des facilités logistiques offertes par Bangui et de ressources en diamants susceptibles de financer un effort de guerre durable¹⁶. Le ministre des Affaires étrangères de la RDC, She Okintundu, a demandé des explications à Bangui lors de la crise, sous peine de classer la RCA dans le camp des ennemis de son pays. En août, il s'est rendu à Bangui porteur d'une « mise au point » de Joseph Kabila. Les relations avec Brazzaville, elle-même dépendante du soutien angolais, ne devraient pas s'améliorer. Rappelons que l'Angola, le Congo et la RDC sont liés par un pacte de sécurité et qu'en août 2001, après une période de méfiance entre les deux Congo, ces pays se sont rapprochés en vue de la mise en place d'un cadre permanent de concertation en matière de défense.

Les alliances sont toutefois mouvantes. Après avoir appuyé Patassé, Bemba a laissé la ville de Zongo, située face à Bangui, servir de refuge aux rebelles ou plus largement aux Yakoma menacés. Certains y voient la manifestation d'une pression, au sein du FLC, du clan mobutiste N'gbandi, ethniquement proche des Yakoma et longtemps politiquement lié à Kolingba¹⁷. En outre, le commandant des troupes du FLC envoyées en RCA a été arrêté après son retour en RDC et doit répondre de l'attitude de ses hommes. Bemba chercherait-il à retrouver l'image de *golden boy* de la rébellion, tenant ses gens et soucieux de la bonne administration des zones sous son contrôle, qu'il avait plus ou moins réussi à se forger ?

Vers l'isolement international ?

Le régime est apparu singulièrement isolé au plan régional lors de la crise, le Tchad ayant été, sauf erreur, le seul pays d'Afrique centrale à condamner immédiatement la tentative. C'est *a posteriori*, en marge des cérémonies d'investiture d'Idriss Deby, que Patassé a reçu en août le soutien des Présidents

14. Voir J.-F. Bayart, « De l'État kleptocrate à l'État malfaiteur », in *La Criminalisation de l'État en Afrique*, *op. cit.*

15. Sur la notion d'inanité de l'État, voir P. Chabal et C. Dalloz, *L'Afrique est partie...*, *op. cit.*

16. Il convient toutefois de préciser que les relations – notamment d'affaires – entre le régime Patassé et le mouvement rebelle de J.-P. Bemba sont antérieures à la crise centrafricaine. Le MLC de Bemba écoulait déjà auparavant une partie de sa production de café et de diamants *via* Bangui, et s'approvisionnait – notamment en carburant – en RCA.

17. Voir *La Lettre du continent*, n° 381, juillet 2001. Influence ngandi confirmée.



congolais, équato-guinéen et gabonais. Il a d'ailleurs condamné le même jour l'attitude de ses pairs. L'accueil réservé à Bozize par le Tchad après sa fuite en novembre confirme l'isolement de Patassé.

Cet isolement est d'autant plus grand que l'appui libyen n'est pas de nature à rapprocher la RCA de pays leaders au plan économique régional, tels le Cameroun et le Gabon. Il n'est pas non plus de nature à favoriser une appréciation indulgente de sa situation financière par les membres importants du *board* du FMI et de la Bird. Celle-ci a suspendu ses décaissements en raison des impayés de l'État. Ses apports à la RCA, essentiellement sous forme de financements d'études, étaient au demeurant fort réduits. La politique de la Banque mondiale paraît s'inscrire dans la nouvelle problématique de sélectivité mise en avant en 1998, qui tend à réserver ses concours aux États menant des réformes, les autres se voyant simplement stimulés dans leurs réflexions¹⁸... Le 22 juin, le gouvernement a présenté à la communauté internationale « un plan d'action minimale pour la relance socio-économique » de 55 milliards de francs CFA¹⁹, qui n'a rencontré qu'un écho très limité. La RCA est sortie de son ancien programme avec le FMI et va signer avec ce dernier un accord de programme intérimaire d'octobre 2001 à mars 2002, qui, par nature, n'autorise aucun versement jusqu'à son échéance. Ce programme n'étant qu'intérimaire, la France ne devrait pas consentir d'aide budgétaire pendant son déroulement, conformément à la « doctrine d'Abidjan ».

Le régime cherche à compromettre la France, accusée à mots plus ou moins couverts d'avoir soutenu le coup d'État. Ainsi la télévision nationale a-t-elle complaisamment diffusé et rediffusé des images des caisses d'armes françaises découvertes chez Kolingba, caisses dont la présence ne prouve rien, car l'ex-Président a eu tout le temps de s'armer pendant ses douze ans de pouvoir, où la RCA a bénéficié d'une importante coopération militaire française. La France, de son côté, semble prendre ses distances, conformément à sa nouvelle politique de non-intervention, ce qui fait crier certains à l'abandon²⁰. Rappelons qu'en 1997 Lionel Jospin, alors premier secrétaire du PS, avait fermement condamné l'intervention française à Bangui, qui avait causé la mort de deux militaires²¹. Ainsi, Paris s'est efforcé de relativiser le rôle de son ambassadeur placé *volens nolens* au cœur du conflit, en récusant le terme de médiation.

Au-delà, beaucoup d'éléments laissent augurer un recadrage de la coopération française : contraintes budgétaires conduisant à une hiérarchisation de fait des pays d'intervention, situation des entreprises publiques et de la filière coton, difficultés de la coopération institutionnelle avec un État en voie d'informalisation, caractère contestable, aux plans tant politique qu'éthique, de la coopération militaire avec une armée fort peu républicaine et désormais sous influence libyenne. Au demeurant, le nombre de coopérants français a amorcé

Politique africaine

175 La crise centrafricaine de l'été 2001

une décrue rapide, et la fermeture de la représentation de l'Agence française de développement à Bangui ainsi que le suivi des opérations en RCA depuis Yaoundé, dont le principe avait été posé dès avant la crise²², ont été annoncés. Cette fermeture constitue une première dans un pays de la zone franc.

Enfin, les violations actuelles des droits de l'homme pourraient justifier une application par l'Union européenne des conditionnalités politiques des accords de Cotonou, mais cela ne semble pas à l'ordre du jour.

En définitive, la crise de l'été 2001 paraît constituer une rupture forte au plan politique. Elle semble de nature à exacerber les craintes de ceux qui redoutaient déjà depuis longtemps que « l'informalisation l'emporte sur la démocratisation en République centrafricaine²³ » et à confirmer, après d'autres « déceptions », que la conquête du pouvoir à l'issue d'élections à peu près démocratiques n'est pas en soi un gage de renouveau dans l'exercice de ce pouvoir. Des forces internes de changement existent pourtant, et le pouvoir devra compter notamment avec les syndicats. Surtout, Patassé n'est pas à l'abri d'une épreuve de force avec ses « alliés » politiques. Sauf sortie à la Kabila, cela pourrait conduire à une radicalisation des oppositions entre le clan nordiste kaba et les autres groupes ethniques, notamment les Banda, auxquels appartient Demafouth, et les Gbaya, auxquels appartient Bozize, et à de nouveaux affrontements entre l'Unité de sécurité présidentielle et les Forces armées centrafricaines (Faca), qui ont des relations tendues. Toutefois, compte tenu de la fragilité de la RCA et de sa situation géographique, c'est largement au niveau régional que pourrait se jouer la suite de la partie. Soucieuse d'asseoir son leadership sur l'Union africaine, la Libye a fait preuve d'un légitimisme par nature susceptible de lui attirer les faveurs des régimes en place. Quel prix est-elle prête à payer pour conserver cette orientation ? Et jusqu'à quel point les puissances occidentales sont-elles prêtes à accepter l'accélération du processus d'islamisation de la Centrafrique, qui pourrait être la conséquence de la très forte implication libyenne ?

Oscar Leaba
Novembre 2001

18. Voir World Bank, *Assessing Aid, What Works, What Doesn't and Why*, World Bank, Oxford University Press, 1998.

19. Voir *La Lettre de Yaoundé*, n° 63, août 2001.

20. Voir S. Smith, « L'abandon de la Centrafrique », *Le Monde*, 8 juin 2001. Notons que cet auteur avait analysé la politique française de « retrait réussi » en conclusion de son ouvrage rédigé avec G. Faes, *Bokassa : un Empereur français*, Paris, Calmann-Lévy, 2000.

21. Voir *Le Monde*, 7 janvier 1997.

22. Voir *La Lettre du continent*, n° 375, avril 2001.

23. A. Mehler et V. Da Cruz, « République centrafricaine. La démocratie n'est pas un vaccin », in *L'Afrique politique-2000*, Paris, Karthala, 2001.